**Réunion du comité directeur**

**Vendredi 29 mars 2019**

20h45 : ouverture de la séance par la lecture de l’ordre du jour. Tous les membres du Comité directeur sont présents.

-Préparation de la compétition du 8 et 9 juin 2019.

 Pour le bon déroulement de cet évènement, l’achat de matériels ainsi que diverses denrées alimentaires sont indispensables.

Nous y retrouvons : \_la commande de blasons en 122cm\_ l’achat de gouter pour les enfants le samedi \_ les repas des arbitres et des bénévoles pour le dimanche \_ divers achats pour la ventes à la buvette de sandwichs et crudités (uniquement dimanche) \_ l’achat de stylos, d’élastiques et de papier de couleur pour les plaquettes de contrôle

Dans une démarche plus respectueuse de l’environnement, il a été demandé de se rapprocherdes sociétés Solia et Ecocup pour obtenir un devis concernant l’achat de 1000 gobeletsrecyclables.

Pour cette manifestation, le club se fera prêter une machine à café 16litres avec son thermos ainsi qu’une machine à tracer par pulvérisation.

-Préparation du tir du roi le 22 juin 2019.

 A l’occasion de cet évènement, le club a prévu de partager un grand moment de convivialité autour d’une grillade. L’achat de viandes, de boissons et de vins sera assuré par le club.

-Journée du samedi 15 juin 2019.

 A cette date, le club participera à deux manifestations en même temps, une à Bages (fête des associations) et l’autre à Sorede (Festadel Sol), afin d’assuré une présentation et une initiation de tir à l’arc. Un appel au volontaire est lancé.

1/2

-Achat pour le club.

L’ensemble des membres du bureau et du comité directeur ont validés l’achat de nouveaux arcs et de petits matériels pour une valeur de 343.78€.

 Afin de restaurer les cibles situées à Sorede, un achat de matériel d’une valeur de 3700€ a également été validé.

 L’achat d’un télémètre avec une précision de +/- un mètre à été évoqué. L’appareil est à choisir et à commander après validation.

 Dans le but d’améliorer le fonctionnement du club, un seuil de dépense de 150€ est autorisé aux membres du bureau sans avoir l’avis du comité directeur.

-24h Sainte Marie le 6 et 7 juillet 2019.

 Pour cet évènement rempli de rire et de convivialité, il est rappelé aux archers souhaitant participés qu’une inscription est obligatoire.

-Tir extérieur.

 La date de reprise des tirs en extérieur est fixée au Mardi 23 Avril 2019.

-Questions diverses.

 Pour des raisons de sécurité et d’équité entre les archers, un tour d’horizon concernant le prêt des clés des cibles à Sorede a été demandé. L’achat de 10 nouveaux cadenas et d’une quarantaine de clés est à prévoir pour remplacement. Les nouvelles clés seront délivrées sous condition.

 Afin de centraliser les différentes demandes et en facilité la consultation par les différents membres du bureau, une nouvelle adresse mail uniquement dédié au club va être crée.

La Séance est clôturée à 23h30.

2/2